

Prix Acteur de Changement pour l'Eau
Document d'orientation

2020



WATER
CHANGEMAKER
AWARDS

Ces lignes directrices sont conçues pour vous aider à mener à bien la soumission de votre candidature aux Prix Acteur de Changement pour l'Eau 2020. Avant de soumettre votre initiative Acteur de Changement, veuillez lire les critères d'éligibilité pour vous assurer que vous remplissez les conditions requises. Les lignes directrices vous aideront à préparer et à rédiger des soumissions claires et captivantes. Si vous avez des questions auxquelles les lignes directrices ne répondent pas, veuillez envoyer un courriel à waterchangemakers@gwp.org. Sur la base des questions reçues, nous créons - et développons constamment - une section "Foire aux questions posées" à la fin de ces lignes directrices. Ainsi, même si vous avez lu les lignes directrices une fois, revenez de temps en temps pour consulter de nouvelles informations. Si vous commencez la soumission de votre soumission - et que vous la conservez à l'état de projet - nous vous informerons automatiquement des mises à jour des lignes directrices.

PREMIÈRE PARTIE : FAQS

1. *Qu'est-ce que le Prix Acteur de Changement pour l'Eau ?*

Le Prix Acteur de Changement pour l'Eau est une initiative mondiale qui vise à rendre visibles les équipes et les organisations qui ont pris des décisions concernant l'eau ayant contribué à renforcer la résilience au changement climatique. Pour parvenir à de telles décisions, il aura fallu changer les mentalités, passer de l'inertie à l'action, dire la vérité aux détenteurs du pouvoir, trouver de nouvelles méthodes de travail et créer de nouvelles coalitions. Il aura fallu modifier des lois ou des politiques, lancer des actions spécifiques, mobiliser et inciter d'autres personnes à collaborer, ou bien plus encore. Nous cherchons à rassembler ces parcours, à travers les soumissions, afin de créer l'opportunité pour chacun d'apprendre. Comment cela se passera-t-il concrètement ? Sur la base des candidatures de chacun(e), et au-delà de la célébration des lauréats, nous créerons un ensemble de cas et une communauté de groupes thématiques pour collaborer et apprendre les un(e)s des autres, autour du processus d'attribution des prix. Les expériences des finalistes et des lauréats seront incluses dans la boîte à outils du GWP pour référence future, et une communauté de pratique liée à cela sera mise en place, avec des fonctions associées de mise en relation. A des moments comme ceux-ci, il importe beaucoup d'apprendre de ceux qui ont fait bouger les choses - et qui l'ont si bien fait.

2. *Pourquoi la résilience climatique ?*

Les Prix Acteur de Changement pour l'Eau sont lancés par le Partenariat mondial de l'eau (GWP) et ses partenaires à titre de **contribution à l'initiative Résilience Frontiers de la CCNUCC**. En identifiant les personnes et les organisations qui ont réussi à initier et à maintenir des changements dans les décisions relatives à l'eau ayant contribué à la résilience climatique, les prix exploreront - à travers une "perspective de l'eau" - les questions de frontières, les technologies et les tendances sociales émergentes qui peuvent façonner un chemin à long terme vers la durabilité au-delà de 2030.

3. *Qu'est-ce que la "résilience climatique" ?*

Le Dictionnaire Oxford en Anglais définit la résilience comme "la capacité à se remettre rapidement de difficultés". La Stratégie internationale de réduction des catastrophes (SIRC) des

Nations Unies définit la résilience comme "la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposés à des aléas à résister, à absorber, à s'adapter et à se remettre des effets d'un aléa en temps approprié et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures et fonctions de base essentielles". La résilience est étroitement liée à la vulnérabilité des personnes ou des communautés : plus leur vulnérabilité aux impacts du changement climatique est grande, plus leur résilience est faible, et inversement. Les efforts de réduction des risques de catastrophes visent donc à réduire la vulnérabilité des personnes et à renforcer leur résilience par une gestion intégrée des inondations, l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau ou le renforcement des chaînes de valeur agricoles. Le Fonds vert pour le climat (FVC) définit "le développement résilient au changement climatique comme [...] un processus de changement dans une direction bénéfique qui intègre des aspects spécifiques pour modérer les dommages liés au climat ou pour bénéficier des opportunités liées au climat. Le développement résilient au changement climatique peut couvrir des activités de renforcement de la résilience transformatrice et de promotion de l'adaptation".

4. *Qui est l'organisateur des Prix ?*

Les Prix Acteur de Changement pour l'Eau ont été lancés par le [Global Water Partnership](#) avec une vingtaine d'organisations partenaires qui travaillent dans divers domaines du développement durable et qui ont un intérêt à améliorer les décisions relatives à l'eau.

5. *Comment peut-on contacter l'organisateur ?*

Veuillez envoyer un courriel à waterchangemakers@gwp.org si vous avez des questions ou des suggestions.

6. *Qui peut soumissionner ?*

Toutes les organisations, entités et personnes associées aux secteurs public, privé et à but non lucratif sont éligibles à soumettre leur initiative Acteur de Changement. Ceux(celles) qui soumettent une proposition doivent être impliqué(e)s dans l'initiative décrite ou avoir reçu l'accord de ceux(celles) impliqué(e)s pour pouvoir la soumettre. Les soumissions multiples sont les bienvenues.

7. *Qui n'est pas habilité à soumissionner ?*

Le personnel employé par le GWPO ou l'un des Secrétariats Régionaux du GWP, ou leurs parents directs (compagnons /conjoints, enfants, parents) ne sont pas éligibles pour soumettre une expérience d'Acteur de Changement pour l'Eau, ni les membres du Comité de Pilotage mondial ou du Comité technique mondial du GWP ou leurs parents directs.

8. *Qu'est-ce qu'une initiative ou une histoire Acteur de Changement ?*

Les initiatives Acteur de Changement doivent porter sur des décisions concernant l'eau qui ont contribué à renforcer la résilience au changement climatique. Les initiatives peuvent être de partout dans le monde.

Les initiatives doivent être en cours ou doivent avoir été clôturées au cours des cinq (5) dernières années.

9. Que signifie "vérification" ?

Lorsque vous soumettez votre histoire, vous devez faire référence à un contact dans votre pays qui peut vérifier l'existence de votre organisation ou groupe. Ce contact peut être associé au GWP, être une entité gouvernementale, une ONG internationale ou une organisation multilatérale de financement du développement (par exemple, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement). La vérification peut être informelle, mais le GWP a besoin du nom et de l'adresse électronique du vérificateur. Vous pouvez contacter un Partenariat Régional de l'Eau ou nous contacter par courrier électronique si vous avez une question.

10. Comment peut-on soumettre une histoire de changement ?

Les soumissions peuvent être faites à partir du formulaire de soumission en ligne. Le formulaire de soumission sera accessible pendant deux mois, du 6 avril au 7 juin 2020. **N'envoyez pas votre proposition par courrier électronique.**

11. Dans quelles langues les soumissions peuvent-elles être complétées ?

Les soumissions sont acceptées en Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français et Russe. Nous utilisons des outils de traduction en ligne accessibles au public pour convertir les soumissions d'autres langues en Anglais, bien que nous préférions les soumissions en Anglais. Nous nous engageons à faire en sorte que les soumissions qui ne sont pas en Anglais soient traduites au mieux de nos ressources disponibles.

12. Quelle est la date limite pour les soumissions ?

La date limite de soumission est fixée au 7 juin 2020.

13. Comment les soumissions seront-elles jugées ?

Pour les Prix Acteur de Changement pour l'Eau 2020, les soumissions seront évaluées par un jury d'experts internationaux indépendants dans le cadre d'un processus en deux étapes. Une fois qu'une candidature aura franchi la première étape, les équipes seront invitées à partager des informations plus détaillées sur leur parcours de changement. Nous pouvons également orchestrer un prix "choix du public", dans le cadre du processus global, en fonction du nombre de candidatures reçues.

14. Quels sont les critères d'évaluation des soumissions ?

Quatre (4) critères seront utilisés pour évaluer les soumissions :

La résilience climatique construite grâce aux décisions prises dans le domaine de l'eau : la mesure dans laquelle l'initiative a contribué à la résilience climatique - vue à travers une ou plusieurs dimensions telles que : les changements dans la vie des gens, l'environnement physique, les structures et les procédures (pratiques) institutionnelles, les flux financiers, les comportements et les moyens de subsistance, les perceptions et les modèles mentaux.

Ampleur et résistance au temps du changement : la mesure dans laquelle l'initiative a repoussé les limites au-delà du "statu quo" et a brisé l'inertie des processus ou des systèmes qui ont empêché la prise de décisions et la mise en œuvre d'actions pour aller de l'avant. L'adaptabilité de l'équipe et de l'initiative face aux résistances et les stratégies utilisées pour les surmonter. Et la mesure dans laquelle le changement créé sera ou s'est poursuivi au-delà des attentes.

Profondeur de l'apprentissage : la mesure dans laquelle l'initiative a pris en compte l'utilisation de l'apprentissage pour améliorer et apporter les changements prévus. Il peut s'agir de diverses approches d'apprentissage, telles que l'apprentissage à partir d'une crise ou d'un échec ; il peut également s'agir d'une bonne utilisation des outils, programmes ou techniques d'apprentissage utilisés pour faciliter l'apprentissage dans les processus de groupe ou pour arriver à des décisions.

L'étendue de la collaboration : la mesure dans laquelle l'initiative a impliqué et mobilisé d'autres pour réaliser le succès, la façon dont elle a travaillé en collaboration avec d'autres, la façon dont les objectifs communs ont été construits avec d'autres. La collaboration peut consister à inclure ceux qui ont contribué à faire avancer les objectifs de l'initiative et ceux qui ont bénéficié de l'initiative, y compris les parties prenantes qui sont souvent exclues d'un tel travail

Pour chaque critère, les membres du jury apprécieront les soumissions sur une échelle de cinq points (1-5). Tous les critères ont le même poids pour la note finale d'une soumission

15. Aurons-nous un retour d'information sur nos soumissions ?

Une fois votre candidature soumise via notre plateforme en ligne, vous recevrez un courriel automatique confirmant la réception de votre soumission. Vous serez ensuite informé si votre soumission répond aux critères d'éligibilité, ainsi que si elle est acceptée par le jury du premier ou du deuxième tour.

16. Quand saurons-nous qui seront les lauréats ?

Les lauréats seront présentés lors de la conférence sur le climat de Glasgow (date exacte à confirmer)

17. En quoi consiste le prix proprement dit ?

- *Les demi-finalistes* : votre initiative sera présentée sur le site web des Prix Acteurs de Changement pour l'Eau et vous serez mis en relation avec d'autres personnes qui ont relevé des défis similaires au sein de notre communauté des Acteurs de Changement pour l'Eau. Vous aurez également l'occasion de partager vos connaissances et votre parcours tout en collaborant avec d'autres. Vous recevrez un certificat de "demi-finaliste des Prix Acteurs de Changement pour l'Eau.
- *Finalistes* : votre initiative sera présentée dans la boîte à outils en ligne du GWP, qui met en vedette d'autres champions de l'eau du monde entier. La boîte à outils est un outil très utilisé pour les études de cas et les meilleures pratiques qui favorisent une bonne gestion de l'eau. En tant que finaliste, vous ferez partie du groupe des anciens Acteurs de Changement pour

l'Eau et serez invité à collaborer à l'élaboration des prochains Prix Acteurs de Changement pour l'Eau. En outre, vous serez invité à la conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP 26) qui se tiendra à Glasgow, en Écosse, tous frais couverts.

- *Les lauréats* : en plus de tout ce qui précède, vous serez ajouté au "Panthéon" des Acteurs de Changement pour l'Eau et serez présenté dans divers médias. Vous serez invité à être un Ambassadeur pour les Prix Acteur de Changement pour l'Eau de 2021. Vous aurez l'occasion de participer à divers événements pour célébrer et partager votre expérience primée, ainsi que rencontrer les leaders mondiaux en matière de résilience climatique. Si vous êtes intéressé, vous aurez la possibilité de vous engager auprès du Comité Technique du Partenariat mondial de l'eau pour un coaching et un échange de points de vue.

18. Que se passera-t-il après la cérémonie de remise des prix ?

Après la remise des prix, nous veillerons à ce que la Communauté de Pratique des Prix soit mise en place et fonctionne, et qu'elle implique les finalistes et les lauréats ainsi que les autres parties intéressées. Le Comité Technique du GWP travaillera avec nos Partenaires de la Connaissance pour préparer une analyse des soumissions - et des initiatives gagnantes - en tirant des conclusions pour les besoins de connaissance et les opportunités d'échange d'expérience. Sur la base de cette analyse, une publication, qui présentera les gagnants et les finalistes, sera préparée. Enfin, en tirant les leçons de l'initiative des Prix 2020, l'initiative 2021 sera préparée.

DEUXIÈME PARTIE : FORMULAIRE DE SOUMISSION

Processus de soumission

Dans le cadre de votre soumission, vous êtes invité à remplir un formulaire de soumission en ligne fournissant des informations sur vous-même et votre parcours ainsi que des informations sur votre organisation et votre parcours d'Acteur de Changement pour l'Eau (l'initiative ou le projet que vous souhaitez décrire). Nous vous encourageons à consulter les **sept conseils pour les auteurs de soumissions** (ci-dessous) lorsque vous préparerez vos réponses. Seules les candidatures complètes (répondant à toutes les questions obligatoires) peuvent être prises en considération.

Sept conseils pour remplir le formulaire de soumission

1. Lire les conseils, les conditions d'utilisation et la politique de confidentialité

Si vous ne l'avez pas encore fait, consultez les présentes lignes directrices de soumission pour les prix Acteur de Changement pour l'Eau ainsi que les conditions d'utilisation et la politique de confidentialité du GWP pour son site web, qui fournissent des informations sur l'éligibilité des soumissionnaires, le profil des initiatives, les politiques de soumission des candidatures et le processus d'évaluation.

2. Commencez la soumission dès que vous le pouvez - et non pas le dernier jour

Vous aurez besoin d'un peu de temps pour formuler vos réponses ; certains d'entre vous souhaiteront même peut-être rassembler des documents à l'appui de votre demande (ce n'est pas obligatoire, mais cela peut être utile). Les meilleures réponses sont celles qui sont concises et qui reflètent les impacts et les changements qui ont été apportés. En soumettant votre candidature bien avant la date limite, vous aurez le temps de régler les problèmes techniques imprévus.

3. Soyez clair, compréhensif et précis (répondez à ce qui est demandé)

Veillez à ne fournir que les informations requises par la question et à ne pas mélanger les réponses. Veillez à ce que vos réponses soient claires et non vagues. Bien que l'espace soit limité, vous pouvez l'utiliser et ne pas vous limiter à des réponses d'une seule phrase.

4. Ne faites pas du copier- coller dans le formulaire à partir de sources diverses sans faire des ajustements minutieux

Ce n'est peut-être pas la première fois que vous décrivez une initiative sous une telle forme, et vous voudrez peut-être utiliser quelque chose qui a déjà été écrit - peut-être un texte tiré d'un rapport ou d'un article de journal. Soyez prudent lorsque vous faites du copier-coller, en veillant à adapter le texte à la question spécifique. De même, ne répétez pas les mêmes informations pour chaque question, soyez spécifique à ce qui est demandé.

5. Préparez d'abord vos réponses hors connexion

Vous pouvez préparer vos réponses avant de les mettre dans le formulaire en ligne ; cela vous aidera à bien compter les mots et vous ne risquez pas de perdre votre soumission si la connexion est perdue ou si la plateforme web a un problème. Nous vous encourageons à préparer vos réponses aux questions ouvertes dans un document texte séparé, en prenant note du nombre limite de mots. Le fait de travailler dans un document texte vous permet de vérifier l'orthographe et de partager facilement vos réponses avec d'autres personnes pour la

relecture. Une fois que vous êtes satisfait de votre version finale, vous pouvez la copier et la coller facilement dans le formulaire en ligne.

6. Rappelez-vous le nombre limite de mots

Veillez-vous assurer que vous respectez les nombres limites de mots prévus. Vous pouvez utiliser moins de mots que le nombre limite indiqué une fois que vous avez répondu clairement aux questions dans la limite du nombre de mots.

7. Demandez à quelqu'un de relire vos réponses

Il est toujours bon de faire relire vos réponses par quelqu'un pour s'assurer que vous donnez les bonnes explications et pour vérifier le style, la structure et l'orthographe. Vous pouvez demander à quelqu'un qui connaît bien votre travail de lire votre soumission pour en vérifier la logique et la capacité de persuasion et demander à quelqu'un qui en sait peu sur votre initiative de la lire pour en vérifier la cohérence et la clarté.

Orientations spécifiques aux questions

Seules les questions relatives au formulaire de soumission nécessitant une explication sont incluses dans ces lignes directrices.

Le formulaire de soumission comporte sept (7) sections :

1. Informations de base sur le parcours de changement

Cette section vise à obtenir quelques informations de base telles que : le calendrier de l'initiative, le thème, le changement ou la décision qui a été prise et le lieu de l'initiative. Ces informations seront ensuite utiles pour vous mettre en contact, vous et votre organisation, avec d'autres Acteurs de Changement grâce à notre processus de mise en relation. Les questions énumérées ici seront également utilisées pour regrouper, filtrer et codifier votre soumission pour le processus d'évaluation du jury et pour partager votre histoire avec d'autres.

2. Informations détaillées sur l'initiative : Parlez-nous de votre parcours Acteur de Changement pour l'Eau !

Question 1

Quel est le nom (titre) de votre parcours Acteur de Changement pour l'Eau ? (15 mots maximum)

Veillez déterminer un nom (titre) qui vous permette, à vous et à d'autres, de trouver et/ou de référencer votre soumission.

Question 2

Veillez décrire brièvement votre parcours d'Acteur Changement pour l'Eau. (200 mots maximum)

Cette question vous demande de donner un aperçu de l'initiative. La description faite sera utilisée comme un résumé de l'initiative sur le site web. Veuillez décrire la motivation qui vous a poussé à lancer l'initiative et à y participer. Quel était le problème traité par l'initiative - et quelle en était la cause ? Pouvez-vous être précis sur le problème, peut-être même le quantifier ? Pourquoi d'autres ne l'ont-ils pas traité plus tôt ? Identifiez brièvement ce qui a pu entraver le progrès ("les obstacles étaient...") et les personnes ou le processus qui ont été

touchés par le problème. Qu'est-ce qui a été amélioré ? Rappelez-vous du contexte des Prix de cette année : l'accent est mis sur la manière dont la résilience climatique a été améliorée grâce aux décisions prises dans le domaine de l'eau.

Question 3

Veillez décrire le changement que votre initiative a créé et comment ce changement a été réalisé. (250 mots maximum)

Cette question se focalise sur le "comment". Comment votre initiative a créé le changement ? Décrivez la stratégie utilisée pour créer une dynamique et obtenir un soutien. Qu'est-ce qui a été fait ? Avez-vous créé de nouvelles coalitions au sein ou en dehors du secteur de l'eau ? Avez-vous exploité une technologie, les forces du réseau, le soutien du public ? Qu'en est-il de l'intégration de groupes non conventionnels qui ne sont généralement pas impliqués dans le travail sur l'eau ou le climat ? Le processus était-il basé sur un autre projet qui a ensuite été adapté à votre situation ? Comment a-t-il été adapté ?

Question 4

Comment votre initiative a-t-elle contribué à renforcer la résilience au changement climatique ? (150 mots maximum)

Veillez décrire l'impact négatif spécifique lié au climat, comment il s'est manifesté et comment votre initiative a influencé les décisions relatives à l'eau qui ont permis de surmonter cet impact et de renforcer la résilience. Comment votre initiative s'est-elle manifestée ? En augmentant la capacité à gérer l'incertitude et le risque de sécheresses, des inondations ou d'autres catastrophes liées à l'eau ? En investissant dans la gestion des risques de catastrophes de manière à réduire le coût des dommages ? En augmentant la fiabilité de l'accès à l'eau ? En intégrant des mesures écologiques, structurelles et non structurelles ? En améliorant les techniques de gestion - ou en créant ou en utilisant des technologies innovantes ? Pouvez-vous quantifier la manière dont la résilience au changement climatique s'est améliorée ?

Question 5

Quelles décisions relatives à l'eau votre initiative a-t-elle influencé ou amélioré ? (200 mots maximum)

Cette question vise à mettre en évidence l'impact spécifique de votre initiative sur l'eau. Par exemple, lors de l'introduction des changements sur lesquels vous avez travaillé, les décisions et les discussions ont-elles été rendues transparentes, et le public a-t-il eu accès aux informations et aux bases de données ? Des organisations et des entités extérieures au secteur de l'eau ont-elles été impliquées ? Y avait-il un espace pour que tous les utilisateurs de l'eau ou un grand nombre d'entre eux se réunissent ? Toutes les parties concernées ont-elles été informées des compromis à faire et de la manière dont ils seraient résolus ? Des efforts ont-ils été faits pour que les femmes puissent participer à la prise de décision ? Des efforts ont-ils été faits pour inclure les jeunes dans la prise de décision ? Un consensus a-t-il été atteint entre les perspectives politiques, techniques et de la société civile ? Des processus participatifs ont-ils été utilisés - et les personnes impliquées qui auraient pu être affectées négativement, ainsi que celles qui ont bénéficié des décisions prises et qui y ont participé, ont-elles été impliquées ? Des analyses générales coûts-avantages (avantages sociaux, économiques, écologiques et coûts) ont-elles été conduites pour examiner l'impact sur l'eau ?

Question 6

Quels ont été les défis rencontrés et comment ont-ils été surmontés ? (200 mots maximum)

Cette question vous invite à décrire plus en détail les défis auxquels vous avez été confrontés au cours de votre parcours. Veuillez décrire les problèmes spécifiques qui ont rendu le processus difficile. Qu'est-ce qui a rendu votre parcours Acteur de Changement pour l'Eau spécial ? Pourquoi le changement a-t-il été difficile ? Était-ce parce qu'il était difficile de parvenir à des accords avec les autres ? Pourquoi ? Était-ce parce qu'il y avait une inertie parmi les grandes organisations qui n'avaient pas changé depuis de nombreuses années ?

Question 7

Selon vous : le changement créé par votre initiative va-t-il se poursuivre ? (150 mots maximum)

Cette question porte sur la période qui suit l'initiative et sur ce qui s'est passé ou se passera lorsque l'initiative a pris ou prendra fin. Qu'est-ce qui vous fait croire que les changements qui ont été réalisés seront durables ? Pouvez-vous penser à quelque chose qui pourrait mettre en péril les réalisations de votre initiative ? Avez-vous fait quelque chose pour aider le changement que vous avez introduit à se poursuivre ?

Question 8

Qu'avez-vous appris pendant ou après l'initiative ? Et est-il possible que d'autres personnes puissent apprendre de vous ? (150 mots maximum)

Nous aimerions savoir comment et ce que d'autres organisations ou groupes peuvent apprendre de votre expérience au cours de votre voyage. De plus, avez-vous construit votre travail sur l'apprentissage ou les connaissances acquises par d'autres ? Par exemple, avez-vous utilisé des outils tels que des livres, des ressources en ligne, des recherches, des publications et des listes de contrôle pour vous aider à concevoir ou à mettre en œuvre le processus de changement ? Avez-vous inspiré d'autres personnes avec votre initiative qui a peut-être catalysé d'autres actions ? Si oui, qui ? Des organisations extérieures au secteur de l'eau ont-elles tiré des enseignements de votre expérience - ou vous ont-elles aidé à apprendre ? Avez-vous appris des organisations d'autres secteurs ? Avez-vous fait quelque chose de particulièrement nouveau ou innovant ? Avez-vous connu des échecs - et en avez-vous tiré des leçons ?

3. Informations sur l'organisation

Cette section vise à obtenir des informations de base sur l'organisation ou le groupe qui a mené l'initiative

4. Informations sur le soumissionnaire

Cette section vise à obtenir des informations de base sur la personne qui soumet la candidature et sur les autres personnes impliquées dans l'initiative. Identifiez si vous soumettez en tant qu'organisation, équipe ou individu.

5. Coordonnées des personnes à contacter pour la vérification

Les informations contenues dans cette section seront utilisées comme contact de vérification. Veuillez-vous assurer que la personne identifiée est au courant de l'initiative et du rôle que vous avez joué. Veuillez noter que cette section est une condition d'éligibilité et que si elle n'est pas remplie, votre initiative ne sera pas prise en considération.

6. Confirmation, consentement et documents supplémentaires

Cette section vise à obtenir votre consentement pour utiliser les informations que vous avez fournies ainsi qu'à vous donner la possibilité d'ajouter du matériel supplémentaire tel que des vidéos, des liens de sites web, etc.

7. Enregistrer ou Soumettre

Cliquez sur "enregistrer" si vous souhaitez compléter votre demande à une date ultérieure. Cliquez sur "soumettre" lorsque vous avez terminé votre candidature et que vous n'avez plus besoin d'y apporter de modifications.

Si vous souhaitez obtenir des précisions sur le formulaire de soumission, veuillez envoyer un courriel à waterchangemakers@gwp.org avec pour objet "Formulaire de soumission".